



Systeme de production en région Provence Alpes Côte d'Azur

7 exploitations dont 3 en polyculture-élevage
(bovin viande, bovin lait et ovin viande) et 4 en
polyculture diversifiée

3 de type conventionnel et 4 en AB
SAU de 24 à 539 ha et SCOP de 3 à 50 ha

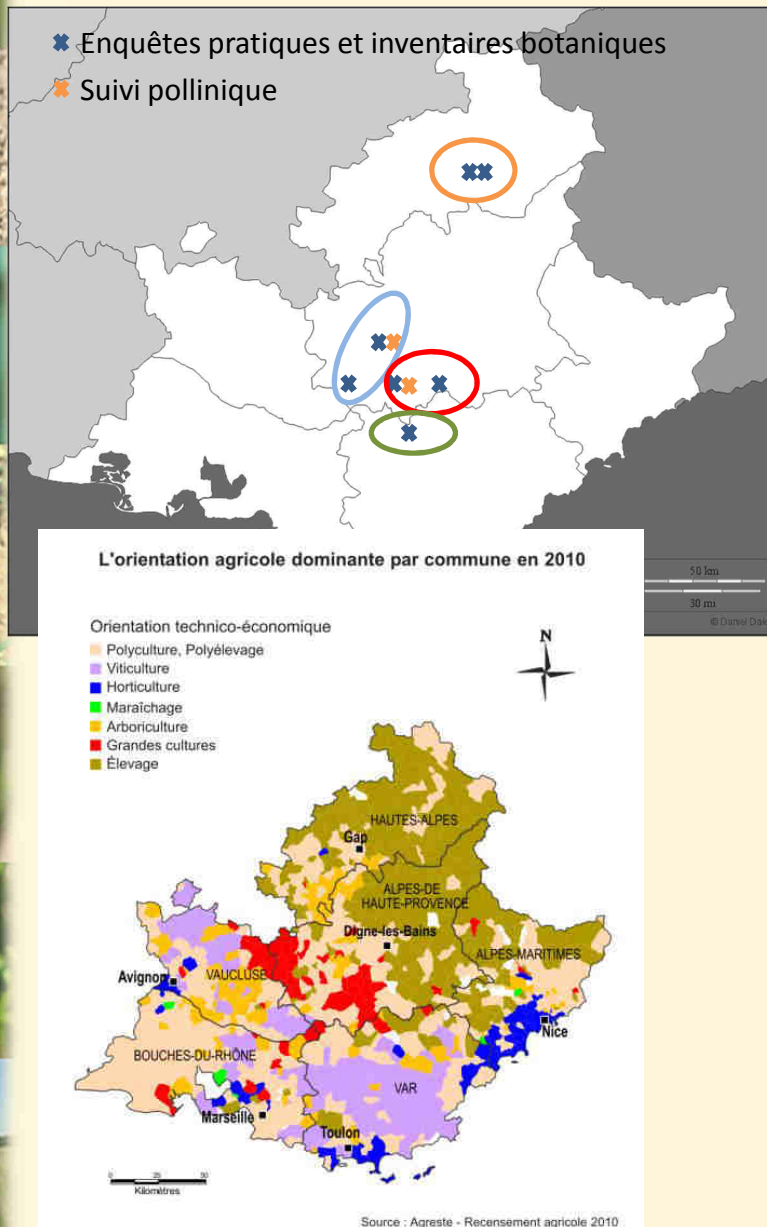
Conditions pédo-climatiques





Sol type argilo-calcaire

Exploitations réparties entre 450 et 1000 m
d'altitude (plateaux et zones de montagne)

Pluviométrie de 600 mm à 900 mm (Sud-Nord)

Position des exploitations en PACA



- ❑ **Dispositif PACA : 27 parcelles suivies** sur 7 fermes (04/ 05/ 83) avec enquêtes sur les pratiques (Dialecte) et inventaires botaniques
- ❑ **Services écologiques** : suivi pollinique sur 2 sites avec 10 ruches munies de trappe à pollen
- ❑ **4 zones géographiques différentes** :
 - => Le Haut Var (450m) 
 - => PNR du Luberon (500 m) 
 - => PNR du Verdon (600m) 
 - => L'Embrunais (1000m) 



Succession culturale

En général longue (6 ans et plus ; prairie temporaire, mélanges culturels, triticales/blé tendre) sauf 2 exceptions en rotations courtes :

=> Type AB (chanvre, sainfoin, petit épeautre) petites surfaces transformation à la ferme et vente directe

=> Type conventionnelle (blé dur, jachère) sur le plateau de Valensole

Valorisation de la production

=> 3/4 des exploitations en AB valorisent leur production végétale par la vente directe

=> 2/3 des exploitations de type conventionnel sont en en autoconsommation.



Rendement

Rendements céréaliers faibles de l'ordre de **20qx/ha.**

Plus élevés pour le triticale (**50qx/ha**) cultivé par les 2 fermes en élevage bovin sur des zones de montagne plus humide et sur des parcelles fortement amendées par du fumier.

Semences

Exploitations en AB : **semences de ferme triées**

Exploitations conventionnelles : **semences certifiées (blé dur et triticale).**



Travail du sol

Labour peu profond entre 20 et 25 cm



Fertilisation

Exploitation conventionnel du plateau de Valensole : Apport de 150 Kg/ha d'azote

Exploitation conventionnelles en élevage et AB : apport de matière organique



Gestion du désherbage

Majoritairement réalisé par des opérations mécaniques préventives (faux semis). Peu de passage pendant la culture (herse étrille).

Seule l'exploitation produisant du blé dur a réalisé un désherbage chimique à demi-dose (IFT herbicide de 0,5).